

ICH

Institut de la Construction et de l'Habitat

SE FORMER AUX MÉTIERS

DE L'IMMOBILIER

à Montpellier

2022 - 2023





Votre contact privilégié :

Secrétariat de l'ICH
lgr_ich@lecnam.net

04 34 43 29 59 / 04 34 43 29 58
ICH Montpellier
Faculté de Droit et Science politique
39, rue de l'Université - 34060 Montpellier

www.cnam-occitanie.fr/nos-formations/l-ich/

Présentation de l'institut

DIRECTEUR : François BARLOY, Enseignant à l'ICH,
Maître de conférences à la Faculté de Droit de Montpellier, Avocat à la cour.

« À Montpellier depuis plus de cinquante ans, l'ICH installé dans les locaux de la Faculté de Droit, par l'excellence de ses formations, sa visibilité et la reconnaissance du milieu professionnel, témoigne de la réussite du partenariat entre l'Université et le Conservatoire National des Arts et Métiers. Puisseons-nous ensemble envisager les cinquante prochaines années avec le même succès et le même enthousiasme... »

L'ICH est un établissement d'enseignement supérieur appliqué, rattaché au Cnam, dont la vocation est de former des cadres de l'immobilier, de la construction et de l'évaluation immobilière par une formation juridique et économique de haut niveau et de les préparer au diplôme d'études juridiques immobilières (diplôme de l'ICH) reconnu par la profession.

Il est rattaché à l'Université de Montpellier - Faculté de Droit par une convention qui stipule que :

- les enseignements ont lieu dans les locaux de la Faculté de Droit ;
- des professeurs et maîtres de conférences enseignent à l'ICH.

L'ICH, organisme de formation professionnelle, a tissé des liens avec **les organisations professionnelles du secteur de l'immobilier** (FNAIM, SOCAF, FPI, CNEI, chambre des notaires, ordre des avocats ...). Certaines sont représentées dans le conseil scientifique national.

Ce partenariat se traduit par les actions suivantes :

- des professionnels de l'immobilier enseignent à l'ICH (notaires, avocats, promoteurs, agent immobilier, syndic, expert, banquiers, ingénieurs) ;
- les entreprises proposent des stages et embauchent en alternance.

L'ICH forme les futurs professionnels de l'immobilier et assure ensuite l'actualisation de leurs connaissances et compétences par la dispense d'actions de formation courte.



On peut venir à l'ICH dans le seul but d'acquérir des connaissances immobilières. On peut aussi le faire dans la perspective d'obtention d'un diplôme !

Rejoignez-nous sur les réseaux !

 ICH Club Alumni Montpellier

 ICH Cnam Montpellier

Notoriété du diplôme

Le diplôme de l'ICH, reconnu par la profession, donne droit à la délivrance de la **carte professionnelle** de Transactions sur immeubles et fonds de commerce, de Gestion immobilière, de Syndic de copropriété et de Marchand de listes, en vertu de l'article 11 du décret du 20 juillet 1972.

Il permet l'inscription sur **la liste des experts agricoles et fonciers** (arrêté du 6 mai 1988).

De plus, certaines universités admettent sur dossier des diplômés de l'ICH qui souhaitent poursuivre des études supérieures ou en master.



La Licence (L3) de l'ICH

- **Niveau :** diplôme universitaire de Niveau VI (ancien II), Bac+3, 60 crédits.
- **Durée :** la Licence (L3) Immobilier de l'ICH est un diplôme universitaire par Unités d'Enseignement capitalisables, la durée des études est de un an.
- **Présentiel :** tous les cours sont dispensés en présentiel à Montpellier dans les locaux du Cnam Occitanie (989, rue de la Croix Verte - 34093 Montpellier cedex 05).
- **Pré-requis :** consultez le détail en page 11.
- **Modalités :** en formation initiale (Financement à titre individuel - tarif préférentiel) ; En formation par alternance (contrat de professionnalisation); En formation continue (Tiers-financement : Pôle Emploi, CPF, plan de formation de l'entreprise, période de professionnalisation, TransitionPro) - voir page 16.

Le diplôme de l'ICH

- **Niveau** : diplôme de Niveau VI (ancien II), Bac+3/+4, 80 crédits.
- **Durée** : Le diplôme de l'ICH est un diplôme par Unités d'Enseignement capitalisables, la durée des études est variable (en moyenne 2 ans).
Chacun, en raison de ses activités professionnelles et personnelles, peut aller à son rythme et préparer une ou plusieurs Unités d'Enseignement chaque année dans le cadre de la formation initiale ou continue.
- **Présentiel** : tous les cours sont dispensés en présentiel à la Faculté de Droit de Montpellier.
- **Pré-requis** : Accès direct à la formation pour les auditeurs ayant un diplôme bac +2 et/ou bac +3 en relation avec le droit, la gestion, le commerce ou l'immobilier ; Accès à la formation pour les auditeurs diplômés minimum d'un bac, ayant une première expérience en immobilier et sous réserve d'un entretien préalable.
- **Modalités** : En Formation initiale (Financement à titre individuel - tarif préférentiel) ; En formation par alternance (contrat de professionnalisation); En formation continue (Tiers-financement : Pôle Emploi, CPF, plan de formation de l'entreprise, période de professionnalisation, TransitionPro) - voir page 17.

Conditions d'inscription

Pour toute demande d'inscription, les candidats doivent compléter le formulaire numérique de pré-inscription ou en scannant le QR ci-contre :



Plans de cours

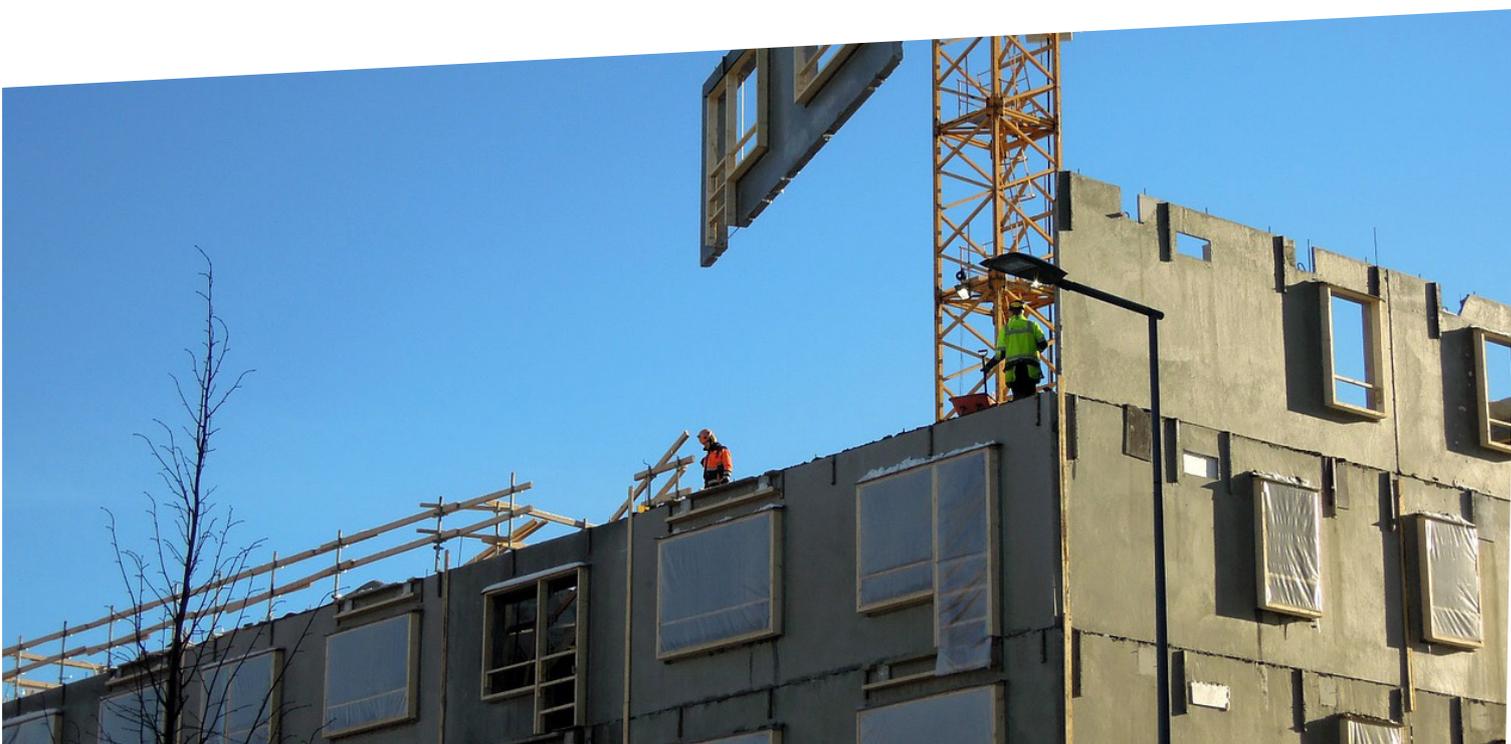
Retrouvez tous les plans de cours sur : <https://bit.ly/3gl5d33>

Période d'inscription

Les pré-inscriptions sont ouvertes toute l'année via le formulaire numérique.

Les inscriptions définitives sont ouvertes du 1^{er} juin au 15 octobre et les enseignements débutent la dernière semaine du mois de septembre.

Au-delà de cette date, l'ICH se réserve le droit d'évaluer les demandes en raison de l'avancement de certains cours.



Programme du diplôme de l'ICH 2022/2023

L'obtention d'un des diplômes de l'ICH nécessite :

- La validation d'un certain nombre d'unités d'enseignement (UE). La validation des UE se fait soit par succès aux examens, soit par validation des études supérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE).
- La validation d'une unité d'activité (UA). Cette UA correspond à l'expérience professionnelle de l'élève, restituée dans un rapport d'activité ou de stage.

Les diplômes de l'ICH se déclinent en trois spécialités :

- Licence 3 immobilier - Bac +3 - 60 crédits
- Responsable d'opération immobilière - Titre RNCP niveau 6 - 80 crédits
- Évaluateur conseil en immobilier - Diplôme d'Établissement - 80 crédits

		Licence 3 Immobilier	Responsable d'opération immobilière	Évaluateur conseil en immobilier
DRM001	Initiation aux études juridiques immobilières (6 crédits)	●	●	●
DRM002	Droit de la propriété immobilière (8 crédits)	●	●	●
DRM101	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement (6 crédits)		●	●
DRM104	Droit de la promotion et des sociétés immobilières (6 cr.)		●	
DRM106	Copropriété et ensembles immobiliers (6 crédits)	●		
DRM108	Économie immobilière (6 crédits)		●	●
DRM110	Droit du logement social (6 crédits)		●	
DRM112	Estimation des immeubles (6 crédits)			●
DRM113	Contrats de vente d'immeuble (6 crédits)	●		●
DRM115	Responsabilité et assurance des constructeurs (6 crédits)		●	
DRM116	Comptabilité immobilière (6 crédits)	●		
DRM119	Droit immobilier de l'environnement (6 crédits)		●	●
DRM120	Gestion d'actifs immobiliers (3 crédits)			●
DRM121	Statut et déontologie des professions immobilières (3 cr.)	●		
DRM123	Expertise judiciaire immobilière (3 crédits)			●
DRM129	Financement immobilier privé (3 crédits)		●	●
DRM131	Marchés privés de travaux et de maîtrise d'oeuvre (3 cr.)	●	●	
DRM132	Marchés publics de travaux et de maîtrise d'oeuvre (3 cr.)		●	
DRM133	Baux d'habitation (3 crédits)	●		
DRM134	Baux commerciaux (3 crédits)	●		●
DRM137	Techniques de négociation immobilière (3 crédits)	●	●	
DRM138	Introduction à la technologie des bâtiments (3 crédits)	●	●	●
DRM139	Introduction à la pathologie des bâtiments (3 crédits)	●		●
DRM140	Fiscalité immobilière générale (3 crédits)			●
DRM141	Fiscalité de l'opération immobilière (3 crédits)		●	●
UADROJ	Expérience professionnelle	●	●	●
		(7 crédits)	(12 crédits)	(12 crédits)

LÉGENDE: ● UE obligatoire tout parcours, ● UE de 6 crédits, ● UE de 3 crédits / ● UA obligatoire

Zoom sur
les formations de l'ICH

• 2022/2023

LES DIPLÔMES DU CNAM-ICH

S'adapter aux nouveaux enjeux de la formation, tout au long de la vie !

le cnam

Occitanie



© Dircom Cnam

© Dircom Cnam

Les métiers de l'immobilier

Formation continue

Alternance

A la carte

Licence (L3) Immobilier

60 crédits

Niveau d'entrée : Bac +2 ou équivalent / Niveau de sortie : Niveau bac +3

Quels sont les objectifs de la formation ?

- Former les étudiants aux métiers d'agent immobilier, d'administrateur de bien, de syndic de copropriété (activités de transaction, gestion, administration de biens et de syndic) et pour conseiller et accompagner des tiers dans leurs décisions patrimoniales. Permet la délivrance de la carte professionnelle G et T (gestion et transaction).

Prérequis :

- Consultez le détail des pré-requis en page 11.

Publics :

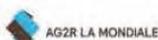
- Demandeurs d'emploi
- Salarié.e.s
- Étudiant.e.s

Intervenants :

Avocats, experts du métiers et maîtres de conférences.

Tarifs* :

- Financement individuel
- Alternance (contrat de professionnalisation)
- Financements possibles pour les demandeurs d'emploi
- Formation éligible au CPF
- Possibilité d'intégrer la formation dans le cadre du plan de développement des compétences ou d'une reconversion pour les salariés déjà en poste.



*Pour en savoir plus, contactez-nous.

Modalités pratiques :

Lieu de la formation :

Formation proposée en présentiel
au Cnam Occitanie

Parc Euromédecine - 989 rue de la Croix verte
34093 Montpellier cedex 05

Ouverture des inscriptions :

- Pré-inscriptions possibles toute l'année.
- Inscriptions définitives jusqu'au 5 décembre 2022.

Durée de la formation : une année universitaire

Nombre d'heures : en moyenne 450 heures

Modes d'accès à la certification :

- Formation continue (CPF, AIF, CFP...)
- VES
- A la carte
- Alternance (**contrat de professionnalisation**)

Méthodes et supports pédagogiques :

Apports théoriques, cas pratiques et projets.

VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS :

Secrétariat de l'ICH

lgr_ich@lecnam.net

ICH CNAM Occitanie
www.cnam-occitanie.fr
04 34 43 29 59

Votre parcours de formation

les informations complémentaires

Licence (L3) Immobilier	
Parcours	ECTS
DRM001 Initiation aux études juridiques	6
DRM002 Droit de la propriété immobilière	8
DRM106 Copropriété et ensembles immobiliers	6
DRM113 Contrats de vente d'immeubles	6
DRM116 Comptabilité immobilière	6
DRM121 Statut et déontologie des professions immobilières	3
DRM131 Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre	3
DRM133 Baux d'habitation	3
DRM134 Baux commerciaux	3
DRM138 Introduction à la technologie des bâtiments	3
DRM139 Introduction à la pathologie des bâtiments	3
DRM137 Techniques de négociation immobilière	3

+ **Unité d'Activité (UA) - 7 ECTS** complétée par un stage de minimum 3 mois, ou un contrat d'alternance.

Objectifs :

Acquérir les compétences suivantes :

- Gestion locative des biens immobiliers ;
- Gestion technique des biens immobiliers ;
- Gestion administrative des biens immobiliers.

Modalités d'évaluation :

Valider toutes les UE, l'UA et produire un rapport d'activité/de stage.

Conditions d'obtention du diplôme :

- avoir minimum 10/20 à l'ensemble des enseignements,
- avoir validé l'UA

À noter : les diplômes, certificats, titres sont délivrés suite à une demande effectuée par l'auditeur directement auprès de son centre.



Zoom sur les perspectives professionnelles

Acquérir les compétences juridiques, économiques et techniques nécessaires pour exercer l'activité de gestion et transaction de biens immobiliers – notamment en tant que mandataire – et pour conseiller et accompagner des tiers dans leurs décisions patrimoniales.
Permet la délivrance de la carte professionnelle G et T (gestion et transaction) en vertu de l'application de la loi Hoguet.

Conditions d'accès à la licence 3 Immobilier de l'ICH

SOIT justification de la validation d'au moins les deux premières années d'une licence dans le domaine « Droit, économie, gestion » ou dans un domaine compatible avec le champ disciplinaire de la licence 3 (l'immobilier)

Sont concernées les personnes justifiant :

- soit avoir obtenu le **diplôme national de licence (générale ou professionnelle) ou de master** (ou encore maîtrise, DESS ou DEA), délivré par une université (ou autre établissement public d'enseignement) :
 - dans le **domaine « Droit, économie, gestion »** (cela est indiqué sur le parchemin du diplôme de licence)
 - ou dans un autre **domaine compatible avec une formation immobilière** ; sont considérées comme telles (liste non limitative) les licences en *géographie, urbanisme, architecture, bâtiment/construction...*
- soit avoir validé la **2^e année (bac+2) d'une licence** :
 - dans le **domaine « Droit, économie, gestion »**
 - ou dans un **domaine compatible avec une formation immobilière**

SOIT justification d'un diplôme de niveau bac + 2 (BTS, DUT, certification RNCP de niveau 5...) ou de la validation d'au moins les deux premières années d'un diplôme de niveau bac + 3 ou plus, dans un domaine compatible avec le champ disciplinaire de la licence 3 (l'immobilier)

Sont concernées les personnes justifiant :

- soit avoir obtenu un **diplôme de niveau bac+2** (BTS, DUT, certification RNCP de niveau 5 [ex niveau III]...) ou d'un **diplôme de niveau bac+3 ou plus** (BUT, bachelor, certification RNCP de niveau 6 ou plus [ex niveau II et I], diplôme d'école de commerce...), délivré par un établissement public ou privé d'enseignement, dans un **domaine compatible avec une formation immobilière** ; sont considérés comme tels (liste non limitative) les diplômes en *immobilier, droit, économie, gestion, finance, banque, assurance, commerce/vente, marketing, management, comptabilité, sciences politiques, géographie, urbanisme, architecture, bâtiment/construction...* ; pourront aussi être admises (appréciation au cas par cas) les personnes ayant obtenu un diplôme de niveau bac+4 ou bac+5 dans un domaine non directement compatible avec une formation immobilière mais révélant une bonne aptitude à suivre et réussir des études supérieures
- soit avoir validé la **2^e année (bac+2) d'un diplôme de niveau bac+3 ou plus, dans un domaine compatible avec une formation immobilière**

SOIT justification de formations, d'expériences professionnelles et/ou d'acquis personnels, dans le champ immobilier ou non, établissant l'aptitude du candidat à suivre dans de bonnes conditions les enseignements de la licence 3 ; une décision de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) doit être obtenue

Les métiers de l'immobilier

Formation continue

Alternance

A la carte

Responsable d'opération immobilière

80 crédits - Code : CPN97

Titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Niveau d'entrée : Bac / Niveau de sortie : Niveau bac +3/+4 (niveau 6)

Quels sont les objectifs de la formation ?

- Former les auditeurs aux métiers de la promotion immobilière (travailler dans le service juridique, études et prospection, développement, montage d'opération, suivi des travaux, responsable de programme des entreprises de promotion, sociétés d'aménagement foncier, constructeurs de maisons individuelles, sociétés de gestion de patrimoine immobilier, assureur spécialisé dans l'assurance construction mais aussi le secteur du logement social, sociétés d'économie mixte, office d'HLM).

Prérequis :

- Accès direct à la formation pour les auditeurs ayant un diplôme bac +2 et/ou bac +3 en relation avec le droit, la gestion, le commerce ou l'immobilier ;
- Accès à la formation pour les auditeurs diplômés minimum d'un Bac, ayant une première expérience en immobilier et sous réserve d'un entretien préalable.

Publics :

- Demandeurs d'emploi
- Salarié.e.s
- Étudiant.e.s

Intervenants :

Avocats, experts du métiers et maîtres de conférences.

Tarifs* :

- Financement individuel
- Forfait étudiant
- Financements possibles pour les demandeurs d'emploi
- Formation éligible au CPF

• Possibilité d'intégrer la formation dans le cadre du **plan de développement des compétences** ou d'une **reconversion** pour les salariés déjà en poste

**Pour en savoir plus, contactez-nous.*

Modalités pratiques :

Lieu de la formation :

Formation proposée à la Faculté de Droit de Montpellier en présentiel uniquement.

Faculté de Droit - ICH, Bâtiment 2

14 rue Cardinal de Cabrières,
34000 Montpellier

Ouverture des inscriptions :

- Matières annuelles et 1^{er} semestre : du 1^{er} juin au 15 octobre
- Matières 2nd semestre : du 1^{er} juin au 28 février

Durée de la formation : en moyenne 2 ans

Nombre d'heures : 660 heures (80 crédits)

Modes d'accès à la certification :

- Formation continue (CPF, AIF, CFP...)
- VES
- A la carte
- Alternance

Méthodes et supports pédagogiques :

Apports théoriques, cas pratiques et projets.

VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS :

Secrétariat de l'ICH

lgr_ich@lecnam.net

ICH CNAM Occitanie
www.cnam-occitanie.fr
04 34 43 29 59

Votre parcours de formation

les informations complémentaires

Titre RNCP - "Responsable d'opération immobilière"	
Codes UE - crédits	Parcours
DRM001 - 6ects	Initiation aux études juridiques
DRM002 - 8ects	Droit de la propriété immobilière
DRM101 - 6ects	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement
DRM104 - 6ects	Droit de la promotion et des sociétés immobilières
DRM108 - 6ects	Économie immobilière
DRM110 - 6ects	Droit du logement social
DRM115 - 6ects	Responsabilité et assurance des constructeurs
DRM119 - 6ects	Droit immobilier de l'environnement
DRM129 - 3ects	Financement immobilier privé
DRM131 - 3ects	Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre
DRM132 - 3ects	Marchés publics de travaux et de maîtrise d'œuvre
DRM137 - 3ects	Techniques de négociation immobilière
DRM138 - 3ects	Introduction à la technologie des bâtiments
DRM141 - 3ects	Fiscalité de l'opération immobilière

+ Unité d'Activité (UA) - 12 ECTS complétée par un stage de minimum 3 mois, ou un contrat d'alternance.

Objectifs :

Acquérir les compétences suivantes :

- Diagnostic de la situation juridique d'un bien immobilier en lui-même et dans son contexte ;
- Analyse et validation administrative du potentiel de valorisation d'un bien immobilier au regard des contraintes d'environnement, d'urbanisme et de patrimoine ;
- Étude de la faisabilité économique et financières d'une opération immobilière ;
- Montage contractuel et suivi d'une opération de promotion immobilière ;
- Pilotage de la conception et de la réalisation d'un projet immobilier.

Modalités d'évaluation :

Valider toutes les UE, l'UA et produire un rapport d'activité/de stage.

Conditions d'obtention du diplôme :

- avoir minimum 10/20 à l'ensemble des enseignements,
- avoir validé l'UA

À noter : les diplômes, certificats, titres sont délivrés suite à une demande effectuée par l'auditeur directement auprès de son centre.



Zoom sur les perspectives professionnelles

Le diplôme de l'ICH Responsable d'opération immobilière entend proposer sur le marché de l'emploi des responsables d'opération immobilière aptes, par le large champ et la précision des compétences acquises, à étudier la faisabilité économique, financière, technique, administrative et juridique d'opérations de construction ou de rénovation et à suivre leur réalisation en coordonnant les divers intervenants. Il peut aussi être chargé de la prospection des terrains et de la commercialisation des locaux à construire ou à rénover.



• 2022/2023

LES DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT DU CNAM- ICH

S'adapter aux nouveaux enjeux de la formation, tout au long de la vie !

le cnam
Occitanie



© Dircom Cnam

Les métiers de l'immobilier

Formation continue

A la carte

Évaluateur conseil en immobilier

Code : DIE85

Diplôme d'Établissement

Niveau d'entrée : Sans niveau spécifique / Niveau de sortie : Sans niveau spécifique

Quels sont les objectifs de la formation ?

- Former les auditeurs aux métiers de l'évaluation et de l'expertise immobilière (travailler dans un cabinet d'expertise immobilière, assistant commercial en immobilier, conseiller en transaction immobilière et en gestion de patrimoine immobilier ...).
- Le diplôme permet l'inscription sur la liste des experts agricoles et fonciers (arrêté du 6 mai 1988).

Prérequis :

• Une bonne culture générale est en pratique indispensables pour les suivre dans de bonnes conditions et les valider. Par ailleurs, une expérience professionnelle dans l'immobilier ou dans des métiers connexes (architecture, bâtiment, notariat, administration publique de l'urbanisme, assurance, banque...) permet de profiter au mieux des enseignements de l'ICH. Enfin, des connaissances générales en droit et en économie constituent un atout majeur.

Publics :

- Demandeurs d'emploi
- Salarié.e.s
- Étudiant.e.s

Intervenants :

Avocats, experts du métiers et maîtres de conférences.

Tarifs* :

- Financement individuel
- Forfait étudiant
- Financements possibles pour les demandeurs d'emploi
- Possibilité d'intégrer la formation dans le cadre du **plan de développement des compétences** ou d'une **reconversion** pour les salariés déjà en poste



Modalités pratiques :

Lieu de la formation :

Formation proposée à la Faculté de Droit de Montpellier en présentiel uniquement.

Faculté de Droit - ICH, Bâtiment 2

14 rue Cardinal de Cabrières,
34000 Montpellier

Ouverture des inscriptions :

- Matières annuelles et 1^{er} semestre : du 1^{er} juin au 15 octobre
- Matières 2nd semestre : du 1^{er} juin au 28 février

Durée de la formation : en moyenne 2 ans

Nombre d'heures : 660 heures

Modes d'accès à la certification :

- Formation continue
- VES
- A la carte

Méthodes et supports pédagogiques :

Apports théoriques, cas pratiques et projets.

*Pour en savoir plus, contactez-nous.

10

VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS :

Secrétariat de l'ICH

lgr_ich@lecnam.net

ICH CNAM Occitanie
www.cnam-occitanie.fr
04 34 43 29 59

Votre parcours de formation

les informations complémentaires

Diplôme d'Établissement - "Évaluateur conseil en immobilier"	
Codes UE - crédits	Parcours
DRM001 - 6ects	Initiation aux études juridiques
DRM002 - 8ects	Droit de la propriété immobilière
DRM101 - 6ects	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement
DRM108 - 6ects	Économie immobilière
DRM112 - 6ects	Estimation des immeubles
DRM113 - 6ects	Contrats de vente d'immeubles
DRM119 - 6ects	Droit immobilier de l'environnement
DRM120 - 3ects	Gestion d'actifs immobiliers
DRM123 - 3ects	Expertise judiciaire immobilière
DRM129 - 3ects	Financement immobilier privé
DRM134 - 3ects	Baux commerciaux
DRM138 - 3ects	Introduction à la technologie des bâtiments
DRM139 - 3ects	Introduction à la pathologie des bâtiments
DRM140 - 3ects	Fiscalité immobilière générale
DRM141 - 3ects	Fiscalité de l'opération immobilière

+ Unité d'Activité (UA) - 12 ECTS complétée par un stage de minimum 3 mois, ou un contrat d'alternance.

Objectifs :

Acquérir les compétences suivantes :

- Diagnostic de la situation juridique d'un bien immobilier en lui-même et dans son contexte
- Analyse et validation administrative du potentiel de valorisation d'un bien immobilier au regard des contraintes d'urbanisme, d'environnement et de patrimoine
- Étude de la faisabilité économique et financières d'une opération immobilière
- Estimation de biens et droits immobiliers dans un contexte contractuel ou judiciaire
- Conseil en stratégie d'investissement et de valorisation de biens immobiliers

Modalités d'évaluation :

Valider toutes les UE, l'UA et produire un rapport d'activité/de stage.

Conditions d'obtention du diplôme :

- avoir minimum 10/20 à l'ensemble des enseignements,
- avoir validé l'UA

À noter : les diplômes, certificats, titres sont délivrés suite à une demande effectuée par l'auditeur directement auprès de son centre.



Zoom sur les perspectives professionnelles

- Les titulaires du titre pourront exercer les métiers de :
 - Conseiller / Conseillère de transaction en immobilier
 - Chargé / Chargée d'études immobilières
 - Métiers de l'évaluation et de l'expertise immobilière (travailler dans un cabinet d'expertise immobilière, assistant commercial en immobilier et en gestion de patrimoine immobilier...).

L'alternance à l'ICH

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation :

- **Durée** : comprise entre 10 et 12 mois (cours de septembre à juin).
- **Nombre d'heures de cours** : 450 heures annuelles en moyenne.
- **Rythme** : à définir en fonction du profil et du parcours choisi.
- **Coût de la formation** pris en charge totale par l'OPCO.
- **Début du contrat possible** : 2 mois avant la date de début des cours (septembre).
- **Fin du contrat possible** : jusqu'à 2 mois après la fin des cours.
- **Rémunération du salarié** :

Niveau de formation	Moins de 21 ans	de 21 à 25 ans	26 ans et plus
Inférieur au bac professionnel ou titres professionnels équivalents	55% du SMIC	70% du SMIC	Minimum SMIC ou 85% du salaire conventionnel
Qualification au moins égale à celle d'un bac professionnel ou d'un titre ou diplôme à finalité professionnelle de même niveau	65% du SMIC	80% du SMIC	

Les avantages pour l'entreprise

■ Avantages financiers :

- **Aide de l'État** : Jusqu'à **5 000 €** pour les alternants mineurs et **8 000 €** pour les alternants majeurs (jusqu'à 29 ans révolus).
S'applique pour tous les apprentis dont le contrat est conclu avant le 31 décembre 2022.
Et jusqu'à **2 000 €** pour les demandeurs d'emplois de plus de 45 ans n'ayant pas déjà travaillé dans l'entreprise au cours des 6 derniers mois (cumulable avec l'AFE). L'aide est gérée par Pôle Emploi.
- **Réduction générale des cotisations patronales** :
Les rémunérations des salariés en contrat de professionnalisation bénéficient dorénavant de la réduction générale renforcée .
- **Aide Forfaitaire à l'Employeur (AFE) de Pôle emploi** jusqu'à **2 000 €** par contrat conclu avec un demandeur d'emploi de 26 ans et plus au jour de l'embauche (cette aide n'est soumise ni aux cotisations de Sécurité Sociale, ni à la CSG, ni à la CRDS).
- **Aide à la conclusion du contrat d'un montant maximum de 4 000 €** pour le recrutement d'une **personne handicapée** (selon la durée du contrat).
- **Absence de prise en compte dans le calcul des effectifs** :
 - a. Jusqu'au terme du contrat s'il a été conclu pour une durée déterminée.
 - b. Jusqu'à la fin de l'action de professionnalisation lorsque le contrat est à durée indéterminée.
- **Recruter un collaborateur** que vous formez **à l'image de l'entreprise**.
- **L'ICH vous accompagne dans la mise en place de ce contrat** de professionnalisation (partie administrative, feuille de route du collaborateur...)
- **L'ICH fait le lien avec OPCO qui finance la formation** : établit les attestations de présence, factures,...

Les avantages pour l'alternant

- **Formation gratuite** et rémunérée ;
- Obtenir un diplôme reconnu (inscrit au RNCP) **permettant l'obtention de la carte professionnelle gestion transaction** ;
- **Accompagnement** dans la recherche du contrat : diffusion d'offres d'entreprises ;
- **Suivi** annuel de l'alternance ;
- **Statut salarié** ;
- Acquérir une **expérience professionnelle**, vous permettant de faire valoir vos compétences avec une embauche possible suite à votre alternance ;
- **Une insertion professionnelle facilitée :**
 - > 81% des alternants trouvent un emploi à l'issue de leur contrat.
 - > 62% signent un contrat de travail avec l'entreprise dans laquelle ils ont réalisé leur contrat de professionnalisation.



Les unités d'enseignement

et leur validation

Les unités d'enseignement

• Avec ou sans visée diplômante, le stagiaire peut valider – par la réussite aux examens ou par la validation des études supérieures (VES) – des unités d'enseignement (UE).

L'ICH de Montpellier propose 25 unités d'enseignement (UE), couvrant tous les champs de la connaissance juridique et économique immobilière.

• Les élèves inscrits à des UE de l'ICH sans visée diplômante ont – comme ceux qui préparent le diplôme de l'ICH (voir ci-dessous) – la possibilité de les faire valider par un examen et obtenir une attestation de réussite.

Les UE de l'ICH valent, dans le système européen de comparaison des certifications (european credits transfert system, ECTS), 8 ou 6 ou 3 crédits européens et comptent au minimum 60, 45 ou 24 heures d'enseignement.

Le suivi d'UE donne droit au renouvellement de la carte professionnelle de Transactions sur immeubles et fonds de commerce, de Gestion immobilière, de Syndic de copropriété et de Marchand de listes, en vertu de l'article 11 du décret du 20 juillet 1972.

La validation des UE :

Les UE se valident par des épreuves écrites de 2 à 3 heures.

Pour chaque UE : une première épreuve et une épreuve de rattrapage.

La date des épreuves se fixe en fonction de chaque UE ; pour certaines les cours ont lieu de fin septembre à janvier (1^{er} semestre) ; les examens se déroulent donc en février (les rattrapages en mars), pour d'autres les cours ont lieu de fin septembre à juin (annuel) ou bien de fin janvier à juin (2nd semestre) ; les examens se déroulent donc en juin (rattrapages en septembre).

Se référer à l'emploi du temps pour le détail de chaque UE.

Plans de cours

• Retrouvez tous les plans de cours sur : <https://bit.ly/3gl5d33>

DRM001	Initiation aux études juridiques immobilières (6 crédits)	DRM121	Statut et déontologie des professions immobilières (3 crédits)
DRM002	Droit de la propriété immobilière (8 crédits)	DRM123	Expertise judiciaire immobilière (3 crédits)
DRM101	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement (6 crédits)	DRM129	Financement immobilier privé (3 crédits)
DRM104	Droit de la promotion et des sociétés immobilières (6 crédits)	DRM131	Marchés privés de travaux et de maîtrise d'oeuvre (3 crédits)
DRM106	Copropriété et ensembles immobiliers (6 crédits)	DRM132	Marchés publics de travaux et de maîtrise d'oeuvre (3 crédits)
DRM108	Économie immobilière (6 crédits)	DRM133	Baux d'habitation (3 crédits)
DRM110	Droit du logement social (6 crédits)	DRM134	Baux commerciaux (3 crédits)
DRM112	Estimation des immeubles (6 crédits)	DRM137	Techniques de négociation immobilière (3 crédits)
DRM113	Contrats de vente d'immeubles (6 crédits)	DRM138	Introduction à la technologie des bâtiments (3 crédits)
DRM115	Responsabilité et assurance des constructeurs (6 crédits)	DRM139	Introduction à la pathologie des bâtiments (3 crédits)
DRM116	Comptabilité immobilière (6 crédits)	DRM140	Fiscalité immobilière générale (3 crédits)
DRM119	Droit immobilier et de l'environnement (6 crédits)	DRM141	Fiscalité de l'opération immobilière (3 crédits)
DRM120	Gestion d'actifs immobiliers (3 crédits)		

Les blocs de compétences 2022-2023

i Les diplômes de l'ICH « Licence (L3) Immobilier » et « Responsable d'Opération Immobilière » sont découpés en « blocs de compétences » regroupant plusieurs UE.

Les blocs de compétences présentent, pour l'élève, deux intérêts :

- D'une part, lorsque toutes les UE qui composent un bloc ont été validées, l'élève peut, sur demande, obtenir un **certificat de validation de bloc de compétences** dont il pourra se prévaloir auprès des tiers (CV).
- D'autre part, et surtout, l'inscription à un bloc (c'est-à-dire à toutes les UE qui le composent, sauf celles déjà validées antérieurement) peut être financée avec **le compte personnel de formation (CPF)** de l'élève, dès lors que le diplôme est enregistré au Registre national des certifications professionnelles (RNCP).

■ Parcours diplômant complet « Licence (L3) Immobilier » (bac +3)

Bloc LI.01 <i>Fondamentaux juridiques des activités immobilières</i>	Initiation aux études juridiques immobilières - DRM001 - 6 crédits Droit de la propriété immobilière - DRM002 - 8 crédits	1 320 €
Bloc LI.02 <i>Transaction immobilière</i>	Contrats de vente d'immeubles - DRM113 - 6 crédits Techniques de négociation immobilière - DRM137 - 3 crédits Statut et déontologie des professions immobilières - DRM121 - 3 crédits	1 200 €
Bloc LI.03 <i>Gestion immobilière</i>	Copropriété et ensembles immobiliers - DRM106 - 6 crédits Comptabilité immobilière - DRM116 - 6 crédits Baux d'habitation - DRM133 - 3 crédits Baux commerciaux - DRM134 - 3 crédits	1 800 €
Bloc LI.04 <i>Pilotage de travaux immobiliers</i>	Marchés privés de travaux et de maîtrise d'oeuvre - DRM131 - 3 crédits Introduction à la technologie des bâtiments - DRM139 - 3 crédits Introduction à la pathologie des bâtiments - DRM139 - 3 crédits	900 €

■ Parcours Responsable d'opération immobilière

(certification enregistrée au RNCP n° 35957)

Bloc ROI.01 <i>Fondamentaux juridiques des activités immobilières</i>	Initiation aux études juridiques immobilières - DRM001 - 6 crédits Droit de la propriété immobilière - DRM002 - 8 crédits	1 320 €
Bloc ROI.02 <i>Projets immobiliers et contraintes d'urbanisme et d'environnement</i>	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement - DRM101 - 6 crédits Droit immobilier de l'environnement - DRM119 - 6 crédits	1 200 €
Bloc ROI.03 <i>Faisabilité économique et financière de projets immobiliers</i>	Économie immobilière - DRM108 - 6 crédits Financement immobilier privé - DRM129 - 3 crédits Fiscalité de l'opération immobilière - DRM141 - 3 crédits	1 200 €
Bloc ROI.04 <i>Réalisation d'opérations de promotion immobilière</i>	Droit de la promotion et des sociétés immobilières - DRM104 - 6 crédits Droit du logement social - DRM110 - 6 crédits Techniques de négociation immobilière - DRM137 - 3 crédits	1 500 €
Bloc ROI.05 <i>Conception et exécution des travaux de construction</i>	Marchés privés de travaux et de maîtrise d'oeuvre - DRM131 - 3 crédits Marchés publics de travaux et de maîtrise d'oeuvre - DRM132 - 3 crédits Introduction à la technologie des bâtiments - DRM138 - 3 crédits Responsabilité et assurance des constructeurs - DRM115 - 6 crédits	1 500 €



Zoom sur les modalités d'inscription

L'ICH accueille tout type de public : professionnels, demandeurs d'emploi, étudiants...
Les frais d'inscription sont de 300 €.

4 modalités d'inscription sont proposées :

- En **formation initiale** (financement à titre individuel - tarif préférentiel) :

Parcours diplômant en Licence (L3) Immobilier complet : 2 790 € - 60 crédits (frais d'inscription inclus)

Parcours diplômant sur Titres RNCP complet : 3 630 € - 80 crédits (frais d'inscription inclus).

À la carte ou en blocs de compétences :

- 390 € pour une UE de 8 crédits et par année universitaire,
- 300 € pour une UE de 6 crédits et par année universitaire,
- 150 € pour une UE de 3 crédits et par année universitaire,
- 150 € pour l'UA de 7 crédits, 240 € pour l'UA de 12 crédits.

À noter :

Le coût total du diplôme Responsable d'Opération Immobilière est de 3 630 € (qu'importe la durée, frais d'inscription inclus), ou 2 400 € si vous avez déjà validé la Licence 3 Immobilier de l'ICH.

Le coût total du diplôme Evaluator Conseil en Immobilier est de 3 630 € (qu'importe la durée, frais d'inscription inclus), ou 2 100 € si vous avez déjà validé la Licence 3 Immobilier de l'ICH.

- Au titre de la **formation continue** (Tiers-financement : CPF, plan de formation de l'entreprise, période de professionnalisation, TransitionPro - tarif standard) :

Parcours diplômant en Licence (L3) Immobilier complet : 4 890 € - 60 crédits (frais d'inscription inclus)

Parcours diplômant complet : 6 990 € - 80 crédits (frais d'inscription inclus).

À la carte ou en blocs de compétences :

- 720 € pour une UE de 8 crédits et par année universitaire,
- 600 € pour une UE de 6 crédits et par année universitaire,
- 300 € pour une UE de 3 crédits et par année universitaire,
- 150 € pour l'UA de 7 crédits, 240 € pour l'UA de 12 crédits.

À noter :

Le coût total du diplôme Responsable d'Opération Immobilière est de 6 990 € (qu'importe la durée, frais d'inscription inclus), ou 4 500 € si vous avez déjà validé la Licence 3 Immobilier de l'ICH.

Le coût total du diplôme Evaluator Conseil en Immobilier est de 6 990 € (qu'importe la durée, frais d'inscription inclus), ou 3 900 € si vous avez déjà validé la Licence 3 Immobilier de l'ICH.

- Au titre de **l'alternance** dans le cadre d'un **contrat de professionnalisation**.

- La formation est prise en charge par l'OPCO (voir page 4).

 Il est possible de s'inscrire à une ou plusieurs Unités d'Enseignement sans rechercher l'obtention du diplôme ou en auditeur libre, c'est-à-dire, suivre les enseignements sans présenter les examens.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

ANNULATION :

En cas d'annulation d'une inscription avant le 1^{er} octobre 2022, les frais de dossier, 75 euros, seront déduits du remboursement.

Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'abandon ou de suppression d'un ou plusieurs cours.

REMBOURSEMENT :

Les frais d'inscription peuvent être remboursés à la demande si l'une de ces conditions sont remplies :

- L'auditeur signe un contrat d'alternance avant le 30 novembre 2022.
- L'auditeur se voit octroyer une prise en charge financière par un organisme tiers validée avant le 30 novembre 2022.

L'ICH et les formations courtes

Les formations professionnelles courtes

L'ICH de Montpellier propose, en dehors de la validation d'UE, des **stages de formation continue de durée variable** (une demi-journée, une journée ou plusieurs journées) portant sur des thématiques immobilières spécifiques et s'adressant à des publics ciblés permettant entre autre de **valider les heures de formation obligatoire dans le cadre de la carte professionnelle**.

Formations courtes fréquemment planifiées :

- Actualité de la copropriété ;
- Actualité des baux commerciaux et d'habitation ;
- Non-discrimination à l'accès au logement ;
- Déontologie des professions immobilières ;
- Statut des collaborateurs.



Vous êtes intéressé.e.s ?

Contactez-nous pour recevoir les dates des prochaines séances ou connectez-vous sur la page «Les formations courtes de l'ICH» >> rubrique ICH sur www.cnam-occitanie.fr

Les actions de formation inter-entreprise

Vous êtes une entreprise ?

L'ICH de Montpellier peut vous proposer des actions de formations sur mesure en fonction de vos besoins.

En témoigne l'opération développée en 2021 entre la FNAIM Hérault et l'ICH de Montpellier permettant à des professionnels de l'immobilier de suivre un programme de formation «Gestionnaire immobilier» de décembre 2020 à décembre 2021, sur 25 séances de 8h chacune.

Projet financé par par l'OPCO EP, la volonté de ce dispositif était de nourrir les compétences de ces professionnels dont le métier est en constante évolution !

le cnam ich Institut des études économiques de problèmes relatifs à la construction et à l'habitation

FNAIM

Les acteurs de la FNAIM témoignent

“ Les défis auxquels doivent faire face les gestionnaires immobiliers sont doubles : réglementaires et technologiques. ”

“ La réputation l'ICH n'est plus à faire. Lorsque nous avons souhaité lancer cette formation, le choix d'un partenariat avec l'ICH nous a semblé être une évidence. ”



Vous êtes intéressé.e.s ?

Contactez-nous pour établir un devis sur-mesure !

À noter : chaque année, fin janvier, l'ICH propose un **séminaire d'actualités** aux professionnels du droit de l'immobilier. Ce rendez-vous incontournable au sein de la profession permet de faire valider la carte professionnelle.

La mission Handi'Cnam

Si vous êtes en situation de handicap, Handi'Cnam peut vous aider à suivre votre formation et à passer vos examens : aide pédagogique, aménagement d'épreuves...

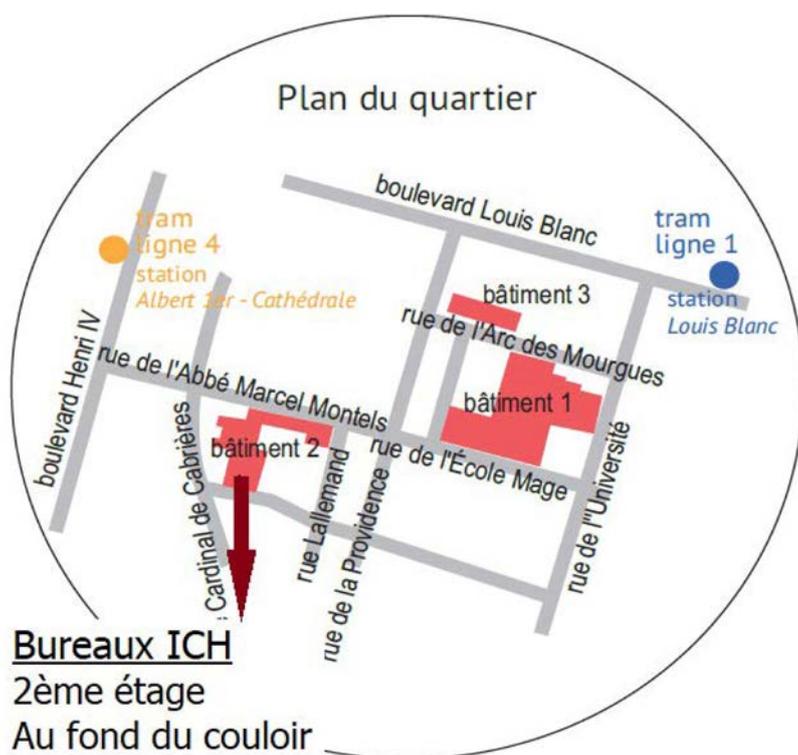
• Pour en savoir plus, consultez le site internet dédié : www.handi.cnam.fr
Nos conseiller(ères) sont à votre écoute pour vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à solliciter leur accompagnement !

• Adaptez votre parcours de formation, prenez contact avec notre référente handicap : Céline GRANIER celine.granier@lecnam.net



 Pensez bien à signaler votre statut sur votre dossier d'inscription.

Comment se rendre à l'ICH ?



Bureaux ICH
2ème étage
Au fond du couloir

 **Faculté de Droit - Bât. II**
14 rue Cardinal de Cabrières

 **En voiture**
Parking Pitot :
7 rue du Carré du Roi
34000 Montpellier

 **En bus / Tramway**
Bus Ligne 6
direction Euromédecine
arrêt Peyrou - Arc de Triomphe
Bus Ligne 7
direction Hôtel du département
arrêt Peyrou - Arc de Triomphe
Tramway Ligne 4
direction Garcia Lorca
arrêt Albert 1er - Cathédrale
Tramway Ligne 1 direction Mosson Odysseum
arrêt Albert 1er ou Louis Blanc

Informations pratiques



Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi
de 10h à 12h et de 13h à 17h
(accueil physique sur rdv uniquement).



Contact

Par mail à l'adresse : lgr_ich@lecnam.net
Par téléphone :
• au 04 34 43 29 59 ou au 04 34 43 29 58

Témoignage entreprise

“ C'est une école qui est performante et qui nous permet d'avoir des gens particulièrement bien formés. ”

Bruno CASSIN

Administrateur National à la FNAIM
Ancien Président de la FNAIM Hérault
Agent immobilier et syndic à Frontignan et Bédarieux

Témoignage alternant

“ L'ICH a été un réel tremplin dans ma reconversion professionnelle, me permettant d'occuper aujourd'hui, un poste de Responsable de Programmes Immobiliers dans un grand groupe. ”

Marion SINGLA

Responsable de Programmes immobiliers à Nexity

ICH Montpellier

Faculté de Droit et Science politique
39, rue de l'Université - 34060 Montpellier
Tél : 04 34 43 29 59 ou lgr_ich@lecnam.net

www.cnam-occitanie.fr/nos-formations/l-ich/



Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
des catégories d'actions suivantes :
- Actions de formation